

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



VIE ÉTUDIANTE RENTRÉE 2023



Cannes-la-Bocca



Campus Georges
Méliès



Euroformapole

INFO COM - Journalisme
- Communication des organisations

TC CANNES - Orientation tourisme

Nice



GEA
GEII
INFO formations traditionnelles
TC NICE

Sophia Antipolis



INFO formations en alternance
R&T
QLIO
SD

Menton



CS - Éducation spécialisée
- Animation sociale et
socioculturelle

SOMMAIRE

➤ SCOLARITÉ	P. 4
➤ VIE ÉTUDIANTE	P. 6
➤ COMMUNICATION	P. 19
➤ CADRE DE VIE	P. 23
➤ SÉCURITÉ & RISQUE INCENDIE	P. 28
➤ CONTACTS	P. 35

SCOLARITÉ



INSCRIPTIONS

➤ Être inscrit·e pour :

- Être assuré·e (sécurité sociale + mutuelle éventuelle)
- Obtenir sa carte étudiante et son certificat de scolarité
- Accéder à l'ENT, à son emploi du temps (GPU)
- Obtenir son adresse email universitaire.

➤ Inscriptions :

- **Étudiant·es en BUT traditionnel, 1^{re} année** : sur univ-cotedazur.fr - du 11 juillet au 31 août.
Si date dépassée, se rapprocher du service de la scolarité de l'IUT au plus tôt.
- **Étudiant·e·s en BUT alternance, 1^{re} année** : sur rendez-vous à l'IUT site de Nice Fabron, après réception d'un email du service de la scolarité - du 11 au 24 juillet et du 29 août au 30 septembre.
- **Étudiant·es redoublant·es en BUT 1^{re} année** :
En traditionnel : à partir du 12 juillet (après jury du 11.07) / En alternance : à partir du 15 septembre (après jury du 14.09)

➤ La CVEC :

- Chaque étudiant·e doit s'acquitter de la **Contribution de la Vie Étudiante et de Campus** auprès du CROUS, pour un montant de 100 € (*à l'exception des contrats de professionnalisation & d'apprentissage à Monaco*).
- Le n° de CVEC et l'attestation de règlement sont indispensables pour votre inscription administrative.

VIE ÉTUDIANTE



BUREAU DES ÉTUDIANT·ES

Objet du BDE : ne doit ni aller à l'encontre des principes régissant le service public de l'enseignement, ni avoir un caractère politique ou religieux.

➤ **Création d'une association :**

- élection du bureau de l'association
- statuts à déposer en préfecture
- ouverture d'un compte bancaire.

➤ **Reprise d'une association :**

- notification du changement de bureau à la préfecture où a été déclarée l'association
- changement de signature à la banque + d'adresse à La Poste
- information à tous les partenaires des nouveaux noms et fonctions.

➤ **Assemblée générale :** obligatoire une fois par an

➤ **Couverture de l'association :** au minimum par la responsabilité civile de base (pour les dommages causés par l'association ou par ses membres à des tiers).

➤ En fonction des activités et de l'étendue de la couverture souhaitée, il est possible de prendre une responsabilité civile couvrant les dommages subis par l'association ou ses membres.

ATTENTION !

- > Aux contrats que l'association peut être amenée à signer, et aux obligations que l'association contracte de fait
- > À la prise en charge de frais de justice éventuels
- > À l'utilisation d'un véhicule privé dans le cadre associatif.

Pour toute question, contact : initiatives-etudiantes@univ-cotedazur.fr



BIZUTAGE

- **Ne surestimez pas vos capacités** : nous sommes toutes et tous vulnérables à la manipulation.
- **Refusez tout ce qui vous semble suspect**, vous déplaît, vous gêne. Refusez d'obéir aveuglément à des ordres illégitimes.
- **Dénoncer un délit** n'est pas être une "balance". Ne pas dénoncer un délit, dont on est témoin, c'est en être complice.
- **Ne cédez pas au chantage**, votre avenir scolaire ou professionnel ne dépend pas de votre obéissance aux « ancien·nes ».
- **Des mobiles humanitaires** "blanchissent" souvent les bizutages.
Il y a une différence entre "nettoyer une plage ensemble" et "faire nettoyer une plage par les nouveau·elles".
- **Vous devez être joignable** et vous devez pouvoir communiquer avec l'extérieur.
- Lors des week-ends d'intégration : **exigez le programme !**

contrelbizutage.fr
Tel. 116 006

PARITÉ, ÉGALITÉ, ÉCOUTE



Vous pensez être victime ou témoin ?

Contactez la cellule violences sexistes et sexuelles
de l'université : **cvss@univ-cotedazur.fr**

ou appelez le **3919** (numéro d'écoute national, appel anonyme et gratuit)



Vous pensez être victime ou témoin ?

Contactez la cellule violences sexistes et sexuelles
de l'université : **cvss@univ-cotedazur.fr**

ou appelez le **3919** (numéro d'écoute national, appel anonyme et gratuit)

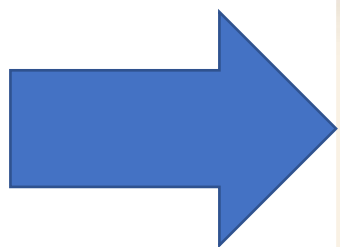
STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
#NeRienLaisserPasser

Cellule d'écoute
cvss@univ-cotedazur.fr

Cellule RPS

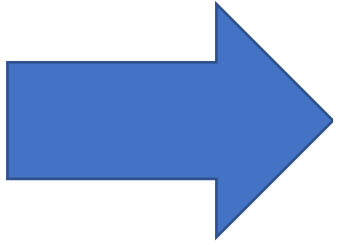
Écoute et orientation des personnes victimes
et/ou témoins de risques psychosociaux,
dont le harcèlement moral.

Plateforme pour toute forme de discrimination
:
<https://univ-cotedazur.signalement.net/>



Cliquer sur l'image
pour lancer la vidéo





Cliquer sur l'image
pour lancer la vidéo

LE CONSENTEMENT

EXPLIQUÉ AVEC UNE TASSE DE THÉ

RÉSEAU LINK-ALUMNI



Link est la communauté des étudiant·es & diplômé·es de l'IUT Nice Côte d'Azur et d'Université Côte d'Azur.
C'est à la fois :

- un annuaire des étudiant·es, des diplômé·es, des entreprises qui recrutent via la plateforme
 - un lieu d'échanges de compétences : liens entre étudiant·es et diplômé·es de l'Institut
(lancement du mentorat à la rentrée 2023)
 - un outil de mise en relation employeur·euse/employé·e : offres de stage, de contrat en alternance, d'emploi
 - un moyen de maintenir les liens de camaraderie tissés pendant vos années d'études
(groupes par département d'enseignement).
-
- Votre inscription se fait automatiquement dans la base de données
 - Pour activer votre compte et bénéficier des services de la plateforme, connectez-vous, avec vos identifiants ENT, sur : link.univ-cotedazur.fr
 - Contact : iut.alumni@univ-cotedazur.fr

SERVICES UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR ORIENTATION



➤ **Service Information, Orientation, Insertion Professionnelle - SIOIP**

Conseil et accompagnement dans vos projets d'orientation, réorientation, formation, recherche de stage, insertion professionnelle, création d'entreprise :

<https://univ-cotedazur.fr/construire-son-parcours>

➤ **Bureaux d'information et d'orientation**

présents sur 5 campus Université Côte d'Azur (Trotabas / Carlone / Saint-Jean d'Angely / Valrose / STAPS), coordonnées complètes :

<https://univ-cotedazur.fr/reussir-ses-etudes/se-reorienter>

➤ **Permanences sur le site de Nice Fabron**

Calendrier des permanences à venir ; suivre les publications sur les points d'affichage, le site internet & les réseaux sociaux de l'IUT.

Prise de rendez-vous : orientation@univ-cotedazur.fr

➤ **Médecine préventive des étudiant·e·s**

Le Centre de Santé Universitaire propose des visites de médecine générale et vous accompagne si vous rencontrez des difficultés d'ordre médical, familial, matériel, administratif, psychologique ou si vous êtes en situation de handicap. Il organise également des ateliers de gestion du stress des examens et des bilans de compétences.

Informations sur : <https://univ-cotedazur.fr/sante-aide-sociale/>

➤ **Cellule Handicap**

Une Chargée d'Accueil et Accompagnement Handicap (CAAH) est basée sur le site de Nice Fabron de l'IUT, au bureau de la scolarité.

➤ **Permanences de psychologues sur les sites de Nice Fabron, Sophia Antipolis, Menton**

Calendrier des permanences à venir ; suivre les publications sur les points d'affichage, le site internet & les réseaux sociaux de l'IUT.

Prise de rendez-vous : soutien-psychologique@univ-cotedazur.fr

➤ **Assistante sociale de l'université**

Prise de rendez-vous : service-social.iut@univ-cotedazur.fr

Mme Brigitte Saint-Martin - T. 04 89 15 14 81

SERVICES DU CROUS NICE-TOULON



➤ **Service social**

Bourses, logement, aides financières ponctuelles... des assistantes sociales du CROUS répondent à vos questions, vous conseillent et peuvent vous accompagner.

Contact : <https://www.crous-nice.fr/aides-sociales/service-social/nous-rencontrer>

➤ **Restauration**

Vous avez accès aux 7 restos U et 16 points de restauration rapide du CROUS, cafétérias et sandwicheries, répartis sur les différents campus universitaires (Alpes Maritimes & Var).
Une cafétéria CROUS se situe sur les sites de Nice Fabron et de Sophia Antipolis de l'IUT.

Localisation des points de restauration : <https://www.crous-nice.fr/restauration>

➤ **Logement universitaire**

19 résidences du CROUS Nice Toulon sont réparties dans les Alpes-Maritimes & le Var

Informations : <https://www.crous-nice.fr/logements>

➤ UCA SPORT

70 activités sportives sont accessibles aux étudiant·es Université Côte d'Azur sur les différents campus universitaires, après inscription et présentation d'un certificat médical.

- Dispositions particulières pour les sportifs de haut niveau
- Inscription & programme UCA SPORT sur : <https://sport.univ-cotedazur.fr>

Frais d'inscription inclus dans la CVEC.

Activités sportives proposées sur le site de Nice Fabron : musculation, body zen, abs & stretch, total workout...

Calendrier des permanences à venir ; suivre les publications sur les points d'affichage, le site internet & les réseaux sociaux de l'IUT.

➤ UCArts

Offre culturelle et artistique proposée aux étudiant·es Université Côte d'Azur, UCArts propose des ateliers de création animés par des artistes professionnel·les : photographie, production musicale, théâtre, écriture. Également places de concerts, théâtre, spectacles et soutien à la création.

Programme de la saison : <https://culture.univ-cotedazur.fr/>

SERVICES UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES



➤ 9 CRL ouverts tout au long de l'année universitaire

- Opportunité d'approfondir la maîtrise d'une langue étrangère ou de s'initier à une nouvelle
- Encadrement par des moniteur·rices-étudiant·es, recruté·es pour leurs compétences linguistiques
- 3 000 ressources documentaires en langues, pour tous les niveaux : méthodes, ouvrages, périodiques, CD interactifs, DVD, sites Web.
- Ateliers thématiques de conversation.
- Accès gratuit, après inscription.

➤ Nice Fabron : salle 610, département GEA

➤ Sophia Antipolis : salle 202, bâtiment les Templiers - campus SophiaTech

Calendrier des permanences à venir ; suivre les publications sur les points d'affichage, le site internet & les réseaux sociaux de l'IUT.

Infos : <https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/service-commun-en-langues/centres-de-ressources-en-langues>

BIBLIOTHÈQUES

- Accès aux ressources et services documentaires d'un réseau de 7 bibliothèques universitaires.

Bibliothèques de l'IUT sur les sites de Nice Fabron et de Menton
Bibliothèque du campus Georges Méliès, Cannes-la-Bocca
Learning Center du Campus SophiaTech, Sophia Antipolis.

- **Services :**

- Consultation et prêts de ressources documentaires, accès aux titres de presse, BD, DVD
- Réservation d'ouvrages en ligne ; gestion de votre compte-lecteur
- Service de navette, pour faire venir dans la BU de votre choix, des documents situés dans l'ensemble des BU universitaires
- Salles de lecture, de réunions, de coworking - postes informatiques, connexion wifi...
- Conseil des bibliothécaires sur place & service en ligne « interroger un bibliothécaire »
- Prêt de PC portable à la journée (*Nice uniquement*) et prêt de PC fixes au semestre (*pour tous les sites de l'IUT*)
- Artothèque

Informations et accès au catalogue des ressources numériques : <https://bu.univ-cotedazur.fr>

COMMUNICATION



IMAGE & IDENTITÉ VISUELLE



➤ Une image à respecter

- Toute action menée vers des publics extérieur et/ou interne a des répercussions sur l'image de l'IUT. Chacun·e d'entre vous est un·e ambassadeur·rice de l'Institut dans vos prises de parole et vos actions.
- L'IUT, partenaire privilégié des entreprises, bénéficie d'une excellente image, qui doit être préservée et pérennisée.
- Les documents de communication que vous réaliserez dans le cadre de vos projets tuteurés et/ou SAé devront se conformer aux valeurs de l'Institut et respecter son nom & identité visuelle.

➤ Logotype de l'IUT Nice Côte d'Azur



➤ Nom de l'Institut

IUT Nice Côte d'Azur

Attention ! IUT GEA, ou IUT Sophia... n'existent pas

MESSAGES, DROIT À L'IMAGE & DIFFUSION



Chaque support de communication intégrant le logo IUT - UCA doit être validé par le service communication, avant diffusion.

➤ **Attention aux interdits !**

- Tout message et/ou visuel incitant à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiant
- Tout message et/ou visuel à caractère religieux, raciste, homophobe, machiste, discriminant, pornographique...
- Toute utilisation de photos et/ou vidéos mettant en scène des personnes, **sans leur autorisation écrite**
- Toute utilisation de logo, visuel publicitaire d'une marque déposée, **sans une autorisation écrite de la société propriétaire de la marque.**

➤ **N'oubliez pas les mentions légales**

- « *Ne pas jeter sur la voie publique* », sur vos flyers
- « *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération* » (ex. communication sur soirée étudiante).

➤ **Imprimez**

- Copieurs N&B et couleurs CANON à votre disposition sur les sites de Nice, Cannes-la-Bocca, Sophia Antipolis et Menton. Utilisation avec votre carte étudiante IZLY, rechargeable sur : izly.fr ou à la borne dans le hall des distributeurs pour les étudiant·es de Fabron.

➤ **Diffusez** : Affichage au sein de l'IUT autorisé sur les panneaux prévus à cet effet & les réseaux sociaux.

DOCUMENTATION

À votre disposition sur le site internet de l'Institut : iut.univ-cotedazur.fr / rubrique « **étudiant à l'IUT** »

➤ Le livret d'accueil



La présentation Vie étudiante



Cliquez sur les images pour ouvrir les documents

CADRE DE VIE



UTILISATION DES LOCAUX

➤ Utilisation des espaces communs dans le cadre des projets tuteurés, Saé, évènements BDE... (parvis, halls...)

- Faire une demande écrite 15 jours avant votre événement :
 - Nice : iut.logistique@univ-cotedazur.fr
 - Sophia Antipolis : iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr
 - Cannes-la-Bocca / Menton : auprès des secrétariats des départements
- Aucune utilisation n'est possible sans accord préalable.

➤ Votre demande doit préciser :

- Nom et qualité des organisateur·rices
- Nom de l'enseignant·e encadrant le projet
- Nature de la manifestation (pédagogique, extra-scolaire, sportive...)
- Date, heure et durée de l'événement
- Nombre de participant·es attendu·es
- Détail des espaces mis à disposition souhaités (bâtiment, étage, numéro de salle...)
- Noms des intervenant·es extérieur·es

NB : Les demandes de salles dans les départements d'enseignement se font directement auprès du secrétariat pédagogique concerné.

CONSOMMATIONS

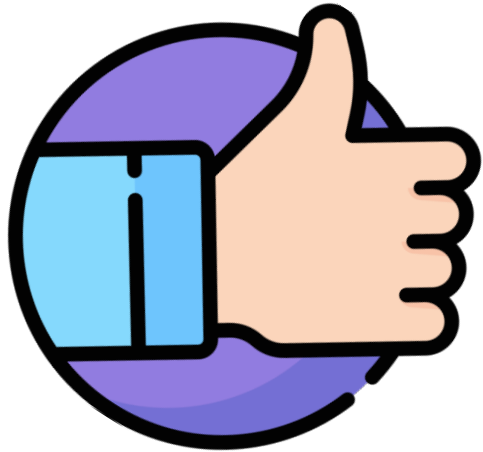
➤ Denrées alimentaires

- Vente de denrées alimentaires interdite sur les sites de l'IUT
- Distribution de denrées alimentaires traçables autorisée (preuves d'achat obligatoires)
- Barbecues interdits.

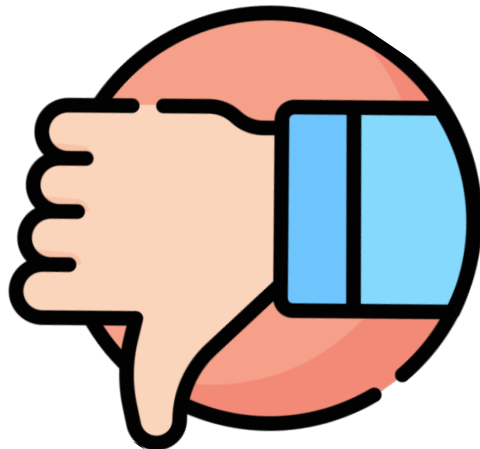
➤ Boissons

- **Toutes boissons alcoolisées et énergisantes sont strictement interdites** au sein de l'IUT (intérieur et extérieur).
Lors de manifestations organisées par les BDE, **la responsabilité pénale du président de l'association est engagée** en cas d'accident.
- Délit de non-assistance à personne en danger : article 223.6 du code pénal
Prendre toutes les précautions nécessaires :
 - Limiter la quantité d'alcool servie aux soirées
 - Proposer des éthylotests à la sortie
 - Favoriser les boissons sans alcool (prix attractifs, open bar soft)
 - Proposer des denrées alimentaires gratuites ou à des prix raisonnables
 - Ne pas vendre ou donner de l'alcool aux mineurs - 7 500€ d'amende.
 - Proscrire le partenariat avec les alcooliers
 - Ne pas promouvoir le reversement des bénéfices de vente d'alcool pour des causes caritatives
 - Soirée gratuite (entrée, boissons soft) pour les capitaines de soirée
 - Proposer de l'eau fraîche en libre-service.

RESPECT D'AUTRUI & DE SON ENVIRONNEMENT



- > Avoir une tenue correcte (à l'intérieur et à l'extérieur des locaux)
- > Avoir un comportement civilisé vis-à-vis des étudiant·es, enseignant·es, personnels administratifs
- > Respecter les locaux, les installations et le matériel
- > Éteindre la lumière, fermer les portes et les fenêtres en sortant de votre salle de cours
- > Respecter le silence dans les bibliothèques
- > Utiliser les téléphones portables en dehors des salles de cours, amphis, bibliothèques
- > Bannir toute violence dans l'établissement : bizutage, violences physiques et verbales
- > Utiliser les nombreuses poubelles pour jeter vos déchets & adopter le tri sélectif
- > Jeter les mégots dans les nombreux cendriers disposés à l'extérieur des bâtiments
- > Respecter les règles de stationnement aux abords de l'IUT. Privilégier le co-voiturage.



- > Boire et manger dans les salles d'enseignement et bibliothèques
- > Fumer dans les locaux, y compris avec une cigarette électronique
- > Sortir les tables et les chaises à l'extérieur des bâtiments
- > Jouer au ballon
- > Afficher des documents en dehors des emplacements prévus à cet effet.

**Le travail de nettoyage est aussi indispensable que pénible,
merci de le respecter, vous améliorerez votre lieu de vie.**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE IUT

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



- **Travaux réalisés depuis 2021** (plan national « France relance ») **et en cours en 2023 sur le site de Nice :**
 - Changement des fenêtres & volets roulants
 - Remplacement des chaudières par des pompes à chaleur
 - Isolation des toitures
 - Installation de panneaux solaires sur l'ensemble des toits-terrasses (centrale photovoltaïque)

- **Rénovation des espaces verts :**
 - Revégétalisation du parc de Nice Fabron pour favoriser la biodiversité
 - Création et mise en œuvre d'un plan de gestion sur 10 ans.

- **Gestion & réduction des déchets :**
 - Mise en place du compostage
 - Tri sélectif, avec l'installation des poubelles de tri extérieures et intérieures
 - Distributeur de boissons avec kit d'identification des mugs et tasses

- **Animation à la Fresque du climat pour l'ensemble des étudiant·es de 1^{re} année.**

SÉCURITÉ & RISQUE INCENDIE



« la sécurité est l'affaire de tous »

- Pour toutes et tous, au quotidien :
 - Déclaration d'évènement et contrôle du public lors d'évènements
 - Port de la carte IZLY obligatoire
- Pour les sites de Nice Fabron et de Sophia Antipolis :
 - Boutons moletés dans toutes les salles de cours et amphis

Dispositifs en cours d'installation :

- Sirène de confinement
- Accès aux bâtiments par contrôle d'accès via la carte IZLY



PLANS D'ÉVACUATION

évacuation

Dès l'audition du signal d'alarme ou sur ordre rejoignez immédiatement le point de rassemblement



Dirigez-vous
immédiatement
vers la sortie
la plus proche.



Ne prenez pas
l'ascenseur



Ne passez pas
par le vestiaire.



Ne revenez pas
en arrière sans
y avoir été invité.



Dans la fumée,
baissez-vous,
l'air frais
est près du sol.



NICE FABRON



A satellite map showing three buildings of the IUT (Institut Universitaire de Technologie) in Sophia-Antipolis. The buildings are labeled: 'IUT Réseaux et Télécommunications de Nice Côte d'Azur' (top left), 'IUT Nice Département Information et...' (top center), and 'IUT département QLIO' (bottom right). The buildings are surrounded by greenery and parking areas. There are four green square icons with white symbols (a person with a plus sign) located around the buildings. A red pin is on the first building, a blue pin is on the second, and a red pin is on the third.

IUT Réseaux et Télécommunications de Nice Côte d'Azur

IUT Nice Département
Information et...

IUT département QLIO

SOPHIA-ANTIPOLIS

MENTON



CANNES-LA-BOCCA

Annexe campus Georges Méliès



CONTACTS

Lucile MASQUIN

Directrice administrative : lucile.masquin@univ-cotedazur.fr

Agnès GIORDANA

Responsable des sites délocalisés : iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr

Secrétariat de Direction

iut.direction.secretariat@univ-cotedazur.fr

Service logistique, Nice

iut.logistique@univ-cotedazur.fr

Mickaël TOUIL

Community manager : mickael.touil@univ-cotedazur.fr

Cécile NAVENOT

Responsable communication : cecile.navenot@univ-cotedazur.fr

Excellente année universitaire !